

Communiqué de presse

Aux représentant-e-s des médias

29 novembre 2024

Bourses de soutien aux médias 2024 : les lauréats

Les lauréats de la troisième édition des bourses de soutien aux médias de la Ville de Genève ont été sélectionnés fin novembre après deux séances de délibération. Quatre projets ont été retenus par le comité de sélection, composé de trois expert-e-s externes et d'un fonctionnaire municipal.

Les Bourses de soutien aux médias, dotées cette année d'un budget de 61'200 francs, constituent une action-clé de la stratégie de soutien aux médias de la Ville de Genève.

A l'échéance du délai fixé au 1^{er} novembre 2024, onze projets ont été reçus et examinés par le comité, qui en a retenu à l'unanimité quatre en se basant sur les critères établis dans les Conditions d'attribution : contribution à la vie civique et politique genevoise, pertinence pédagogique, faisabilité et situation du média.

En regard des projets reçus et pour assurer la faisabilité de ceux qui ont été retenus, le jury a décidé, après analyse poussée de l'ensemble des propositions, de n'attribuer cette année que 55'000 francs sur la somme totale.

Ont été retenus cette année les projets d'Ateliers radio intergénérationnels de **Radio Vostok** ; de plateforme d'échange et discussion sur l'économie circulaire proposée par **Large Network** en lien avec son magazine **Reloved** ; de poursuite des événements « Médiation dans un monde en question » du **Courrier**, chacun recevant un soutien de 15'000 francs, ainsi que les Soirées d'écoute proposées par l'Association **Reportage**, active dans la production de séries journalistiques en podcast, à qui 10'000 francs sont attribués.

Le jury ne peut que constater cette année les effets de la situation préoccupante dans laquelle se trouvent les médias romands. Il remarque que les propositions émanant de plus petits médias, soumis à des contraintes différentes, étaient bien plus étoffées et originales que celles de médias de plus grande envergure, souvent incomplètes sur le plan des dossiers soumis ou ne correspondant pas à l'ensemble des critères de sélection. Sans totalement l'expliquer, le jury ne peut que supposer que la situation actuelle n'offre pas le cadre adéquat pour les journalistes de grands médias soumis à

des pressions financières immédiates pour développer des projets complémentaires de qualité, sortant du lot et encourageant l'innovation. Il relève également à regret, comme il l'avait déjà fait l'an dernier, que ces derniers dossiers ont manifestement été davantage élaborés par le service marketing que par leur équipe rédactionnelle, et ce au détriment des aspects journalistiques.

Le choix de ne pas attribuer la totalité de la somme relève d'un souci de récompenser prioritairement les projets jugés les plus méritants, ceci sans réduire leur subvention pour accommoder un lauréat supplémentaire. Il est maintenant attendu que les projets soutenus soient menés à bien et à terme : une évaluation régulière de l'avancée des différentes initiatives sera effectuée par la Ville.

Le jury 2024 était composé de Philippe Amez-Droz, Maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Genève, économiste des médias ; Céline Garcin, journaliste indépendante et chargée de contenus éditoriaux à la Ville de Vernier ; Gilles Labarthe, Docteur en Journalisme et Médias (PhD, Université de Neuchâtel) et Yannick Richter, chargé de l'information du Conseil administratif, représentant la Ville de Genève.

Contact : Service des relations extérieures et de la communication

M. Yannick Richter, chargé de l'information du Conseil administratif

Tél. 022 418 29 11 / 076 338 43 69 – yannick.richter@ville-ge.ch